Image not found or type unknown

Qui peut devenir membre d'une association loi 1901 ?

Fiche pratique publié le **03/06/2014**, vu **783 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

En principe, toute personne est libre d'adhérer ou non à une association loi 1901. Une association peut néanmoins interdire à ses membres d'adhérer à une autre association ayant le même objet, ou dont l'objet serait contraire au but défendu, en le précisant dans ses statuts ou dans son règlement intérieur.

L'association loi 1901 a en principe toute liberté pour choisir ses membres.

Voir le guide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés